

de propager les moyens d'amélioration de l'agriculture dans le pays.

Il a donc été convenu que chaque dimanche de cet hiver, à la veillée, on se réunirait chez lui. C'est ce qui a lieu fort exactement, et au milieu d'un auditoire attentif, chaque dimanche plus nombreux, Jacques a causé de nombreux et fort intéressants sujets. La liste en est longue. Si vous le croyez utile à vos lecteurs, peut-être obtiendrais-je de Jacques qu'il vous envoyât le sujet et le cadre de ses leçons. Cela permettrait peut-être à quelques uns de vos abonnés de suivre son exemple et de donner aussi dans leurs paroisses de semblables veillées agricoles. MM. les Curés pourraient en prendre l'initiative. Le notre a souvent assisté aux veillées de Jacques, et dimanche dernier, jour de Pâques, à la dernière de ces veillées, il s'est fait notre interprète pour remercier Jacques, et je peux vous dire qu'il n'est pas étranger à la longue correspondance que je vous adresse.

Agréz, M. le Rédacteur, etc.

Choses et autres.

Examen à la pratique et à l'étude de la médecine vétérinaire, à l'Université-Laval, Québec.—MM. W. Beaulieu et Alphonse Lemoine ont été admis à la pratique de la médecine-vétérinaire, après un examen brillant.

M. Beaulieu pratiquera à Sherbrooke, et M. Lemoine aux Trois-Rivières. Nous leur souhaitons succès.

MM. Cyrias Mailloux de St-Arsène, et M. A. Simard, de Rimouski, ont subi leur examen de baccalauréat.

Neuf élèves, ont suivi, cette année, les cours de médecine-vétérinaire à Québec; ce sont: MM. Alphonse Lemoine, de Québec; W. Beaulieu, Fraserville; J. A. Durand, Rimouski; Cyrias Mailloux, St-Arsène; A. Tremblay, Baie St-Paul; Mont. Taschereau, Québec; Gauvreau, Rimouski; J. Tremblay, Malbaie.

Travaux du printemps.—Il ne nous reste plus que quelques jours avant le commencement des travaux du printemps. Employons les aux travaux préparatoires et hâtons-nous, si ce n'est déjà fait, de réparer tout l'outillage de la ferme et de le mettre en état de servir. On doit commencer à nourrir plus fortement les animaux de travail en vue de les préparer à ces rudes travaux. Trions soigneusement nos semences, réparons nos clôtures. En un mot mettons le temps à profit, l'occasion doit être prise aux cheveux. Ces travaux préparatoires facilitent grandement les opérations quand est venu le moment des semailles.

Billets contrefaits.—On remarque qu'il y a en circulation, depuis quelque temps, des billets contrefaits de \$5, des Etats-Unis. Ils portent la vignette du général Grant en buste, cette vignette est assez mal finie et d'apparence lourde, il y a deux taches blanches sur laèvre inférieure du général, le chiffre "5" et la lettre "V" ont des ombres indécises, tandis que ces mêmes ombres dans les vrais billets sont complètement sombres. Le papier des billets contrefaits est assez bon, mais il n'a point les deux fils de soie parallèles qui sont dans le papier des bons billets.

RECETTES

Moyen de blanchir le linge devenu jaune.

Pour cela, on se sert, avec succès, de l'huile de térébenthine que l'on mélange avec la dernière eau où la lessive sera passée. Après quoi on tord bien le linge avant de le pendre à l'air, et lorsqu'il est sec, il demeure blanc comme la neige.

Vernis durable et peu coûteux pour le bois.

Ce vernis se compose de ciment compact et sans eau; on le broie avec du lait sur une pierre, afin de donner de la consistance à la couleur à l'huile. Le vernis ainsi préparé, préserve le bois, non seulement contre les influences de la température en hiver, mais encore contre l'action du feu, et il est bon principalement pour les lattes, les pieux des haies, et pour les planches destinées aux clôtures.

PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT.

District de Rimouski.

No. 2976.

EDOUARD ONÉSIPHORE MARTIN, major de milice, de la ville de St Germain de Rimouski et THOMAS LEBEL, capitaine de milice, de la paroisse de St Octave de Métis, faisant tous deux commerce en société en la dite paroisse de St Octave de Métis sous le nom et raison de "MARTIN ET LEBEL,"

Demandeurs,

vs.

COLLIN McEWING, cultivateur, de la dite paroisse de St Octave de Métis et actuellement de lieux inconnus,

Défendeur.

Le septième jour d'avril 1888.

En Vacance.

Il est ordonné au Défendeur de comparattre sous deux mois.

Rimouski, 7 avril 1888.

LETENDRE & CHAMBERLAND,

G. C. C.

12 avril 1888.—2

CANADA, } PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska.

No. 1030.

Le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-huit.

HENRY AUSTIN BÉDARD, de la cité de Québec, comptable, en sa qualité de curateur dument élu en justice aux biens de J. Albert Dufresne, de Cacouna, failli,

Demandeur,

vs.

THÉODORE MARQUIS, commis, et J. ALBERT DUFRESNE, marchand, tous deux de St George de Cacouna,

Défendeurs.

Il est ordonné au Défendeur J. Albert Dufresne de comparattre dans les deux mois.

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

5 avril 1888.—2

CANADA, } PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska.

No. 1041.

JOSEPH RIOUX, marchand, de la paroisse de Trois-Pistoles, dans le District de Kamouraska,

Demandeur,

vs.

ODILON ROY DIT LAUZON, cultivateur, de la paroisse de Ste Françoise, dans le dit District,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparattre dans les deux mois.

Fraserville, ce 29 mars 1888.

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

5 avril 1888.—2

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL